

# De « *microbe dégénéré* » à « *capitaine de pédalo* » : comment l'injure politique a évolué

Mis à jour le 31/05/2017 à 11:58



Crédits photo : AFP Pascal GUYOT/ Wikipedia Commons

**FIGAROVOX/ENTRETIEN - L'injure est une arme en politique. Vivons nous dans un climat de violence verbale intense ou au contraire plus policé qu'auparavant ? Petite histoire des noms d'oiseaux politiques avec l'historien Bruno Fuligni**



*Bruno Fuligni, historien, maître de conférences à Sciences Po, a dirigé le Petit Dictionnaire des injures politiques (<http://www.l-editeur.fr/petit-dictionnaire-des-injures-politiques-special-presidentielle-2017>) (L'Éditeur).*

**FIGAROVOX. - On se plaint aujourd'hui, notamment pendant la présidentielle, du climat de violence verbale qui règne en France. En a-t-il toujours été ainsi ou bien nous traversons une période particulièrement virulente?**

**Bruno FULIGNI.** - La politique est un combat dans lequel les mots sont des armes. La contradiction, la controverse ont partie liée avec la démocratie, mais il arrive souvent qu'on passe de la critique d'une action à l'attaque d'une personne. Cela n'a rien de nouveau et, paradoxalement, peut avoir une dimension pacificatrice tant qu'on reste dans la métaphore ou le symbole: «*Le premier humain qui lança une injure au lieu d'une pierre fut le fondateur de la civilisation*», nous dit Freud.

---

## ***Les injures qui s'échangent aujourd'hui restent très mesurées.***

---

Les injures qui s'échangent aujourd'hui restent par ailleurs très mesurées, si on les compare aux brûlots qui s'imprimaient au temps de l'affaire Dreyfus, ou dans les années 1930: Aristide Briand a été traité d' «*épluchure de mauvais lieu*», Blum de «*belette foireuse*», Paul Reynaud de «*microbe dégénéré*»...

**L'usage des insultes en politique est-il particulièrement prégnant dans un camp? Les extrêmes (droite et gauche) ont-ils plus fréquemment recours aux insultes?**

Toutes les familles politiques usent de l'injure, mais pas des mêmes techniques. L'injure d'extrême droite est la plus flagrante car elle porte souvent sur le nom, le physique et les origines de la personnalité attaquée, dont on va même contester le sexe: de là les attaques contre «*Mademoiselle Jean Jaurès*» par Maurras, contre «*Mamzelle Blum, la petite Ghetto*» par Léon Daudet... À gauche, il est plus courant de criminaliser l'adversaire, de suggérer que ses mobiles sont malhonnêtes, qu'il sert les puissances d'argent.

**Vous soulignez l'usage très fréquent de la «bestialisation» de l'adversaire en politique, mais aussi l'emploi du vocabulaire scatologique. Quelle est la caractéristique des injures contemporaines?**

L'appartenance à une élite de type oligarchique, ou l'accusation de vouloir renouer avec les heures sombres de notre histoire, sont des thèmes courants de nos jours. Cela dit, il ne faut pas confondre injure et diffamation. L'injure a une dimension gratuite: selon le droit elle ne «renferme l'imputation d'aucun fait», mais manifeste une hostilité pour ainsi dire

viscérale. C'est pourquoi les techniques classiques de l'injure consistent à dégrader l'adversaire en quelque chose d'infra-humain: par animalisation, détroncation ou réification, il est réduit au rang de bête, d'organe ou d'objet.

---

## ***La société admet moins cette violence verbale et une attaque peut se retourner contre son auteur.***

---

Des injures aussi brutales n'ont plus vraiment cours aujourd'hui, parce que la société admet moins cette violence verbale et qu'une attaque de ce type se retournerait contre son auteur. Après la seconde guerre mondiale, le style pamphlétaire a reculé parce qu'il confinait vite à l'appel au meurtre. La féminisation de la vie publique a aussi joué son rôle, rendant anachroniques les comportements trop empreints de testostérone. Les candidats, de nos jours, utilisent plutôt le registre des humoristes, pour ridiculiser l'adversaire par le bon mot qui fait mouche mais qui reste acceptable. Le «*capitaine de pédalo*» de Jean-Luc Mélenchon pour désigner François Hollande par exemple. L'injure moderne est brève, lapidaire, efficace, suffisamment ramassée pour se diffuser dans les médias et les réseaux sociaux. André Santini avait été pionnier du genre avec des chefs-d'œuvre de piques comme: «*Saint-Louis rendait la justice sous un chêne, Arpaillage la rend comme un gland.*» La tradition du coup de griffe héritée de Clemenceau renaît à l'heure du tweet, tandis que la charge insultante, le long et vigoureux pamphlet, se pratiquent peu.

**Bernard Cazeneuve a décidé de poursuivre Jean-Luc Mélenchon en justice après que celui-ci l'a indirectement traité d'assassin. L'injure politique se règle-t-elle de plus en plus souvent au tribunal? Assiste-t-on à une régression de la liberté de ton?**

La société tout entière tend à se judiciairiser et la vie politique suit le mouvement. Toutefois, l'injure est depuis longtemps, comme la diffamation, passible des tribunaux. Dès 1789 et jusqu'en 1967 avec l'affrontement Defferre-Rivière, une injure politique pouvait aussi occasionner un duel, ce qui n'était pas mieux.

---

## ***Les tribunaux distinguent avec discernement l'injure privée de l'injure publique.***

---

C'est la loi sur la presse de 1881 qui définit l'injure et ce fut dès 1799 que le député et journaliste Jacques-Antoine Dulaure, après avoir été traîné dans la boue et menacé de mort pendant la Révolution, fit voter la reconnaissance d'un droit de réponse dans les journaux.

Les tribunaux, par ailleurs, distinguent avec un certain discernement l'injure privée de l'injure publique et punissent surtout l'injure à caractère raciste. La vraie sanction est politique: un candidat qui irait trop loin se discréditerait auprès des électeurs.



Eugénie Bastié